

## Dispositifs d'écoute pour le maintien du lien social et l'orientation vers un soutien psychologique

Depuis le début de la crise sanitaire, la Direction Santé Publique et Accessibilité (SPEA) de la Ville de La Rochelle prend contact avec les personnes vulnérables identifiées.

Les personnes les plus isolées sont contactées tous les deux jours pour prendre des nouvelles, rappeler les consignes de confinement, orienter vers une aide sociale ou sanitaire si besoin.

**Les personnes isolées et vulnérables peuvent se faire connaître ou être orientées par un tiers au 05 46 51 51 42 ou [sante.publique@ville-larochelle.fr](mailto:sante.publique@ville-larochelle.fr) afin d'intégrer ce dispositif.**

Les personnes ayant besoin d'une aide psychologique seront alors orientées vers les services ci-dessous que nous portons à votre connaissance.

Dans certains cas, si nécessaire, la Direction SPEA pourra mettre en place un soutien proposé par des psychologues bénévoles.

### 1/ Associations de soutien/maintien du lien social

- **Le numéro vert national : 0 800 130 000** répond aux questions et propose désormais un soutien psychologique 24h/24 et 7j/7
- **La Croix-Rouge française :**  
Toute personne confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, le **09 70 28 30 00**.  
*A noter : les personnes qui téléphonent à cette plateforme nationale pourront être mises en relation avec la CUMP de leur secteur.*
- **Petits Frères des Pauvres :** l'association peut rappeler des personnes qui ne sont pas en capacité de faire la démarche : coordonnées **07 60 40 19 41**
- **SOS AMITIE 05 46 45 23 23**
- **SOLITUDE ECOUTE 0800 47 47 88**, ouvert à tous les + de 50 ans, 7j/7 de 15h à 20h
- **UNAFAM – Union Nationale des Familles et Amis des personnes Malades psychiques 05 46 00 41 54**
- **Pour les agents de la Ville et de la CdA :** le Service social du personnel propose un soutien au **05 46 30 51 97**

## 2/ Dispositifs locaux d'écoute et de soutien psychologique par des professionnels

- **CUMP 17** du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h : **06 45 31 77 44**  
Pour toute personne sans condition.
- **CMP LA ROCHELLE**  
Les activités des Centres Médico Psychologiques sont maintenues pendant le confinement  
permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h - 17h.  
*CMP secteur 1 : La Rochelle nord, Ré, Aunis sud **05 46 45 60 70***  
*CMP secteur 2 : La Rochelle sud, Aytré, Angoulins, Châtaillon **05 46 55 15 70 ou 05 46 28 10 65***  
**CMP Eldorado : 05 16 49 40 30** : permanence téléphonique de 9h à 16h30 destinées aux usagers déjà suivis ou non suivis en CMP, assurée par les médecins psychiatres, infirmiers, psychologues et assistantes sociales.
- **Pour les jeunes de 12 à 25 ans la** Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes (MDAJA)  
Envoyer un mail avec votre prénom (ou un pseudo) et votre contact téléphonique ou numérique à [mdaja.larochelle@orange.fr](mailto:mdaja.larochelle@orange.fr)  
L'intervenant de permanence ce jour-là vous recontactera de 10h à 17h